

APPEL A CONTRIBUTION
POUR LA PROCHAINE LIVRAISON DE L'ANNUAIRE FRANÇAIS DE DROIT INTERNATIONAL
(AFDI 2026)

L'*Annuaire français de droit international* lance un appel à contribution pour son numéro portant sur l'année 2026 (publié en 2027) dans le cadre du dossier qui sera consacré aux nouvelles méthodes de guerre et nouvelles formes de conflictualité, sous la direction scientifique de la professeure Julia Grignon (Université Paris-Panthéon-Assas).

Les conflits armés contemporains sont confrontés à au moins deux phénomènes qui invitent à se (re)questionner sur le droit applicable dans ces situations. Il s'agit d'une part des progrès technologiques, qui donnent naissance à de nouvelles méthodes et à de nouveaux moyens de guerre, tels que les cyberattaques, les drones armés et les robots tueurs, soulevant ainsi de nouveaux défis juridiques. Il s'agit d'autre part de nouvelles formes de mesures hostiles, qui ne mobilisent pas nécessairement de nouvelles technologies mais qui obligent à confronter le droit existant à ces nouvelles réalités. Il en va ainsi par exemple de ce qui est désigné par le vocable « guerre hybride » ou « guerre par procuration », ou encore des opérations menées dans l'espace extra-atmosphérique. En outre, d'autres pratiques viennent compléter ces questionnements en raison de leur actualité. On peut mentionner le retrait de certains États de la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel ou l'utilisation de la famine comme méthode de guerre, mais aussi le droit applicable aux situations de violence générées par le narcotrafic ou des gangs armés.

Calendrier de l'appel :

- **15 juin 2026** : soumission d'un projet en 5 pages (environ 2500 mots / 20000 signes) pour un sujet transversal ou 2-3 pages (environ 1000-1500 mots / 8000-12000 signes) pour un sujet thématique.
- **15 juillet 2026** : réponse après évaluation en double aveugle.
- **28 février 2027** : date-limite de soumission des articles dont le projet aura été retenu le 15 juillet.
- **15 mars – 15 mai 2027** : échanges entre l'auteur ou l'autrice, la professeure Grignon et les directeurs de la revue avant soumission de la version finale au plus tard le 15 mai 2027.
- date de parution : **automne 2027**.

L'article sera rédigé en français, l'AFDI pouvant apporter une aide à la finalisation de la rédaction en langue française. L'AFDI ne publie que des articles originaux (ni traductions, ni republications). **Les projets peuvent être transmis jusqu'au 15 juin 2026. L'adresse d'envoi est la suivante : contributionsafdi2026@gmail.com**

Les projets porteront sur l'un des thèmes suivants (liste non exhaustive) :

a) Sujets transversaux (article de 60 000 signes) :

- L'appréhension par le droit des opérations dites « sous le seuil » ?
- Le droit existant est-il approprié et suffisant pour faire face aux défis posés par les nouvelles méthodes et moyens de guerre, tant en ce qui concerne l'appréhension de leurs spécificités technologiques elles-mêmes qu'en ce qui concerne leur impact humanitaire prévisible, ou doit-il être renforcé ? S'il doit être renforcé, comment ?
- L'applicabilité, en particulier temporelle et géographique, du droit international humanitaire aux nouvelles technologies ou aux nouvelles formes de conflictualité.
- La prise en compte des effets « réverbératifs » (indirects) dans le calcul de la proportionnalité, notamment lorsque les dommages incidents ne sont pas (que) matériels.
- Les défis posés à la fois au *jus contra bellum* et au *jus in bello* par les opérations cyber.

b) Sujets thématiques (article de 30 000 signes) :

- La numérisation des conflits armés et ses conséquences juridiques, en particulier en ce qui concerne l'implication des civils ou la question du statut des données
- Les enjeux liés aux nouvelles technologies en matière de guerre navale
- Le droit applicable aux comportements hostiles dans l'espace extra-atmosphérique
- Les effets juridiques de la pénétration de drones dans l'espace aérien d'un pays non partie à un conflit armé
- La prise en compte par le droit des effets des opérations d'information par le biais de plateformes numériques, en particulier les effets psychologiques et les effets sur les opérations d'assistance humanitaire
- Les télécommunications en tant que bien essentiel au sens de l'assistance humanitaire
- *Deepfakes* et droit international humanitaire
- L'élaboration d'un emblème digital par le Comité international de la Croix-Rouge
- L'encadrement juridique des systèmes d'armes autonomes (à l'exclusion des aspects relatifs à la responsabilité pénale individuelle)
- Risques et opportunités de l'intégration de l'intelligence artificielle dans les opérations militaires vis-à-vis du respect des règles du droit international humanitaire
- Quels sont les effets juridiques des retraits de la *Convention d'Ottawa sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction* (1997) ?

- Violences générées par le narcotrafic ou par des gangs criminels organisés, quel encadrement juridique ?